

Eldorado Nucléaire Limitée

Le Code criminel fédéral et les décisions des tribunaux autorisent les citoyens à avoir des couteaux sur eux pour se défendre. Les pétitionnaires demandent que le port de couteaux soit interdit; ils espèrent que le gouvernement répondra favorablement à leur demande et ils continuent de prier à cette fin.

LA RÉOUVERTURE DE L'AMBASSADE DU CANADA EN ÉQUATEUR

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, un député a de temps à autre le devoir de présenter des pétitions au nom des électeurs canadiens. En voici une, certifiée comme il se doit par le greffier des pétitions. Les signataires demandent au Parlement de redresser la situation à laquelle a donné lieu la fermeture de l'ambassade du Canada en Équateur, en rouvrant cette ambassade. Ils exhortent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) à revenir sur sa décision de fermer l'ambassade.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Vancouver—Kingsway demande à présenter une autre pétition.

M. Waddell: Je m'excuse, monsieur le Président, mais c'est une pétition que j'ai oubliée la première fois.

Le président suppléant (M. Paproski): Je signale au député qu'il aurait besoin du consentement unanime pour présenter une autre pétition. Je vais le lui permettre pour cette fois.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, les électeurs dans ma circonscription estiment que l'accord commercial négocié avec les Américains compromettra la souveraineté politique et économique du Canada.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de se dissoudre et au gouvernement de donner aux Canadiens la possibilité d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange proposé à l'occasion d'élections nationales générales. J'ai l'impression que telle est de toute façon l'intention du gouvernement; alors pourquoi attendre à plus tard?

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA RÉORGANISATION ET L'ALIÉNATION DE ELDORADO NUCLÉAIRE LIMITÉE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 13 avril, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi

C-121, tendant à autoriser la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et à apporter des modifications corrélatives à certaines lois, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif, et de l'amendement de M. Benjamin (p. 14369).

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Comox—Powell River (M. Skelly). Comme il est absent, le député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse) a la parole pour participer au débat.

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je tiens à appuyer l'amendement proposé par mon ami, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), visant à retarder l'étude de cette motion et à accorder davantage de temps à la Chambre pour examiner la proposition dont elle a été saisie par le gouvernement au sujet de la vente des actions de Eldorado Nucléaire Limitée.

Ce que l'on propose ici, c'est de lancer une nouvelle émission d'actions. Il semble que le gouvernement veuille profiter de cette émission pour réduire de quelque 550 millions de dollars la dette de la société et pour appliquer sa politique de privatisation au plus grand nombre possible de sociétés d'État.

Cette initiative nous inspire un nombre considérable de questions et cela, non seulement pour ce qui a trait à la privatisation en général et à son bien-fondé, mais aussi quant à savoir si l'économie se porte mieux lorsque les actions d'une société d'État deviennent la propriété de particuliers plutôt que de rester celle de tous les citoyens.

Il s'agit, en l'occurrence, de tenter de faire supporter une partie de la dette de la société Eldorado Nucléaire à d'autres propriétaires. Nous craignons fort que le moment ne soit pas opportun. A une époque où les prix de l'uranium n'ont jamais été aussi bas depuis bien longtemps et où la demande est, semble-t-il, extrêmement faible, l'initiative en question nous rappelle celle du gouvernement de la Colombie-Britannique, il y a quelques années, lorsqu'il a vendu des actions de la British Columbia Resources Investment Corporation. Il a offert ces actions au public à 5 \$ l'action en affirmant qu'il s'agissait d'une bonne affaire, ce qui semblait être le cas. Or, ces actions continuent d'être cotées en bourse et leur cours actuel est de l'ordre de 90c.

Le gouvernement n'aurait pu choisir pire moment. Les perspectives d'avenir du secteur nucléaire ne sont pas très reluisantes à l'heure actuelle. Il suffit d'examiner le marché de l'uranium pour s'apercevoir qu'il y a un surplus. Les États-Unis, notre principal marché, tentent de freiner l'entrée d'uranium chez eux. Malgré les dispositions de l'Accord de libre-échange qui, selon le gouvernement, nous donnent accès au marché américain, je tiens à rappeler à la Chambre que cet accès est lié aux conditions fixées par les Américains. En effet, l'un des articles prévoit que le traitement de l'uranium doit se faire du côté américain plutôt que chez nous. Les emplois supplémentaires qui pourraient en découler dans l'industrie seront donc créés aux États-Unis plutôt qu'au Canada.